



Construction de logements communautaires sains à Prince Albert

Le système mural HP+ de série XR de BASF permet de construire des unités efficaces et abordables

Le mandat de la société de logement communautaire de Prince Albert (PA) Inc. est de fournir des unités de location subventionnées, abordables et de transition à la communauté Métis. Dans le cadre de son mandat, la PA Housing Society a construit un bâtiment abritant 14 unités de logement. En plus du respect des exigences du code habituelles, l'équipe de construction a apporté des modifications supplémentaires à la conception et à la structure de la résidence afin qu'elle soit adaptée à la plaine inondable 1:500 sur laquelle elle est construite.

« Nous voulions construire les unités les plus saines que ces gens n'aient jamais habitées... afin qu'ils n'aient plus à se soucier de la précarité de leur logement et puissent se concentrer sur d'autres choses importantes. »

En tant que gestionnaire de la construction pour le projet, Dan Yungwirth de Miller Construction s'est impliqué dès les premières étapes. En plus de la conception, Dan a apporté d'autres considérations qui ont été évaluées pour assurer le succès du projet. L'immeuble devait être construit facilement, respecter les échéances requises et être économique. Bien que le projet consiste en 14 unités individuelles d'une chambre à coucher, la résidence a été considérée comme un seul système, afin de s'assurer que les aspects comme un bon débit d'air, le confort et l'efficacité énergétique soient traités de façon holistique.

Pour ce projet, Dan a choisi le système mural HP+ de BASF, série XR. Le système mural BASF XR comprend : l'isolation extérieure rigide additionnée de graphite NEOPOR^{MC}, la mousse isolante pulvérisée WALLTITE^{MC} qui augmente également la rigidité structurelle du mur et le scellant MASTERSEAL MC NP1 pour empêcher l'humidité de pénétrer dans les cavités murales et pour sceller le mur.



Des feuilles de Neopor ont été fixées à l'extérieur de la charpente pour fournir une isolation continue, éliminant



ainsi tout pont thermique. WALLTITE a été pulvérisé à l'intérieur de la cavité murale pour fournir une isolation supplémentaire et pour servir de pare-vapeur/air. Quel a été le résultat? Pour ce système mural XR, une valeur RSI de 5,45 (valeur R de 30,9) a été atteinte. Bien qu'il s'agisse d'un cadre en bois typique fait de 2 po x 4 po, il existe des différences entre les pratiques de construction standard et l'assemblage d'un mur XR; des différences qui améliorent l'enveloppe générale du bâtiment.

CHANGEMENTS APPORTÉS AU CODE

En 2019, la Saskatchewan a adopté l'article 9.36 du Code du bâtiment qui porte sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments. Depuis, une plus grande importance a été accordée à l'enveloppe du bâtiment. L'un des changements résultant de l'adoption de la section 9.36 est la diminution de l'écart entre le coût d'une maison construite selon le code et celui d'une maison plus écoénergétique. Dan explique : « Cela se rapporte à notre philosophie de voir l'ensemble de la maison comme un système où tout doit fonctionner ensemble. C'est aussi lié à notre objectif global : vous construire une maison moins chère à entretenir, qui dure plus longtemps et qui est plus confortable pour vous et votre famille. »

VISION À LONG TERME

Au-delà de la phase de construction du projet, de nombreux organismes gouvernementaux de logement réalisent qu'une vision à plus long terme peut entraîner des avantages supplémentaires. Une enveloppe plus étanche réduit les risques de moisissure et d'humidité dans les murs. De plus, une maison écoénergétique peut permettre de réduire les factures de services publics, ce qui se traduit par des coûts d'exploitation moins élevés; un facteur important lors de la construction d'une habitation abordable. Des avantages comme ceux-ci, en plus du confort accru pour les occupants se traduisent par un meilleur environnement en général.

Visitez notre site www.walltite.com ou composez le 1-866-474-3538 pour en savoir plus.

Les données présentées dans ce document sont fondées sur des essais et des informations qui ont été jugés fiables. Ce document, qui n'est fourni qu'à titre informatif, ne constitue en aucune façon une interprétation, une garantie ou une condition, explicite ou implicite, concernant leur exactitude ou leur exhaustivité. La responsabilité d'utiliser ou non ces informations ou de s'y fier incombe entièrement à l'utilisateur, et cette décision est laissée à son bon jugement. Comme BASF Canada Inc. n'a aucun moyen de contrôler les conditions de manutention, d'entreposage, d'utilisation et d'élimination de ces produits, elle n'assume aucune responsabilité à leur égard et rejette expressément toute responsabilité en cas de réclamation, perte, dommages, blessures ou dépenses, quels qu'ils soient, résultant de leur utilisation.

HP+^{MC} Wall System est une marque de commerce de BASF Corporation. Brevet en instance. WALLITE^{MD} est une marque déposée de BASF Canada Inc. Neopor^{MD} est une marque déposée de BASF SE, utilisée avec autorisation par BASF Canada.

MasterSeal^{MD} est une marque déposée de BASF SE, utilisée avec autorisation par BASF Canada. © BASF Canada Inc., 2020